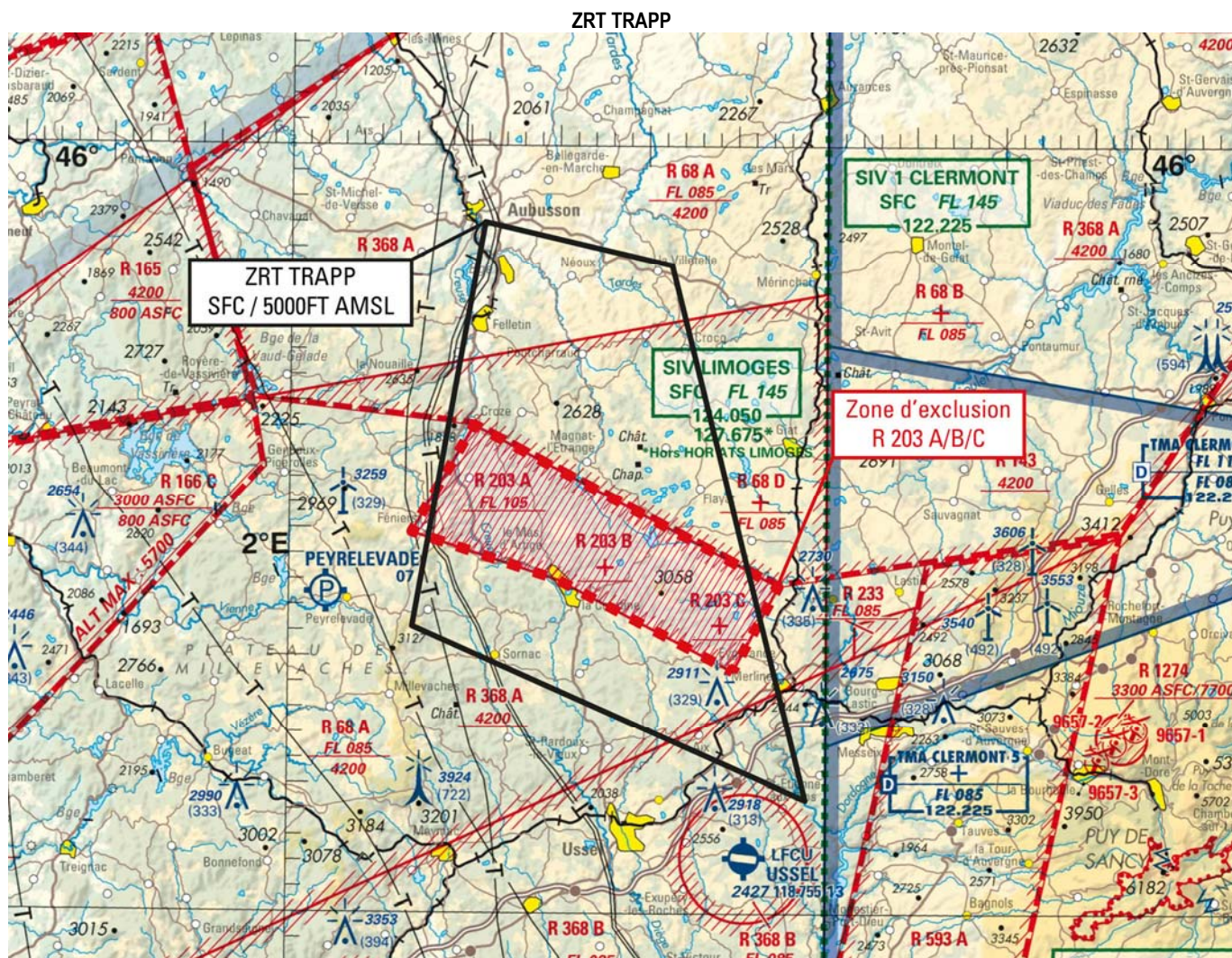


Objet : Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT) pour l'exercice TRAPP 2023 dans la région de La Courtine
En vigueur : Du jeudi 19 au jeudi 26 janvier 2023

Lieu : FIR Bordeaux LFBB - AD : Ussel LFCU



Extrait carte OACI au 1 / 500 000 édition 2022 IGN

ACTIVITE

Exercice mettant en œuvre des hélicoptères et des aéronefs d'Etat sans équipage à bord.

DATES ET HEURES D'ACTIVITE

ZRT TRAPP activable :

- 19-21 : 1300-1500
- 22 : 0200-0900, 1100-1300, 1500-2100
- 23 : 0100-0630, 0900-1100, 1300-1345, 1600-2359
- 24 : 0500-0930, 1200-1700, 2000-2359
- 25 : 0000-0100, 0600-1100, 1500-2130
- 26 : 1000-1200

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
Limoges INFO : 124.050 MHz.

SUP AIP N° 001/23**STATUT**

Zone réglementée temporaire qui se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquels elle interfère.

ORGANISME GESTIONNAIRE

Directeur d'exercice (DIREX).

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après contact et accord du DIREX.

Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

SERVICES RENDUS

CAM / CAG : Information de vol et alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES**Limites latérales**

45°57'00.00" N,002°10'48.00" E

45°55'20.00" N,002°21'17.00" E

45°34'25.00" N,002°28'53.00" E

45°41'09.00" N,002°06'54.00" E

45°57'00.00" N,002°10'48.00" E

A l'exclusion des LF-R 203 A/B/C La Courtine

Limites verticales

SFC / 5000 FT AMSL

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES**Restrictions :**

La zone LF-R 143 AUVERGNE et le « dispositif Zone Centre » ne seront pas activées pendant les créneaux d'activation de la ZRT TRAPP.

ORGANISMES A CONTACTER**Avant l'exercice :**

COMALAT :

Téléphone : 01 73 95 22 84/83.

COME2CIA/DEFIA/ALAT :

Téléphone : 03 51 41 66 47.

Pendant l'activité :

Directeur d'exercice (DIREX) :

Téléphone : 06 27 11 61 96.